

Corridor Dakar-Bamako : Les camions bientôt exemptés de contrôle

L'indicateur Renouveau, 05/07/2011

Les camions disposant d'une plaque et d'un carnet de Transit routier inter-états (Trie) pourront bientôt circuler sans être contrôlés entre Dakar et Bamako. La Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar (Cciad) et la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (Ccim) ont signé hier un protocole de mise en oeuvre du Trie.

Le Transit routier inter-états (Trie) sera bientôt mis en route. La Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar (Cciad) et la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (Ccim) ont signé hier, après huit ans de négociations, le protocole de mise en oeuvre du Trie. D'ici quelques semaines, après la réunion du comité Trie supervisé par les ministères d'Economie et des Finances des deux pays, les camions disposant d'une plaque et d'un carnet Trie devraient rouler sans être contrôlés sur tout le corridor Dakar-Bamako. « Désormais un camion répondant aux normes Trie doit pouvoir normalement circuler entre Dakar et Bamako sans être contrôlé. Il a un carnet qui recense toutes les marchandises qu'il transporte. Le camion ne doit pas être arrêté ou avoir une rupture de charge », explique le président de la Cciad, Amadou Lamine Niang.

Paiement des taxes au départ

Désormais, le transporteur paiera les taxes uniquement à son lieu de départ. La totalité des taxes seront centralisées et divisées entre les deux cautions nationales. « Il n'y aura plus une cotisation au Sénégal et au Mali. Il va y avoir une cotisation unique. Le montant sera réparti entre les cautions nationales des deux pays », informe Amadou Lamine Niang. Les chambres de commerces régionales des deux pays qui seront agréées auront l'autorisation de délivrer des plaques et des carnets. Le Trie est une directive de la Cedeao vieille d'une vingtaine d'années remise sur la table par les deux Premiers ministres du Sénégal et du Mali, les 20 et 21 mai derniers lors de la Conférence frontalière de Kayes. « Mieux vaut tard que jamais. Nos deux Premiers ministres avaient donné des instructions pour la mise en oeuvre du Trie. Aujourd'hui, c'est une date historique, nous sommes presque au bout du tunnel. Aucun sacrifice ne peut être de trop pour le raffermissement des relations d'échanges commerciaux entre le Sénégal et le Mali. Cette signature d'accord est historique en soi-même. Si l'économie emboîte le pas à la politique, nous parviendrons à vaincre les tracasseries sur la route », a laissé entendre le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (Ccim), Jeamille Bittar.

Le Trie permettra aux opérateurs économiques de gagner plus de temps et dépenser moins avec la suppression des contrôles. « Nous perdons beaucoup de temps avec les arrêts. Les opérateurs dépensent plus avec ces tracasseries, mais avec le Trie, il y aura moins de perte de revenus et pour les opérateurs et pour les deux pays », argumente Jeamille Bittar.

Mais tout n'est pas encore gagné. Jeamille Bittar est convaincu que les opposants à cet accord reviendront poser des embûches sur le chemin de la mise en route du Trie. « La signature de cet accord a pris beaucoup de temps. Beaucoup de personnes du côté du Sénégal comme du Mali oeuvreront pour que nous revenions à l'ancien système, mais à grâce à notre engagement et notre détermination, nous relèverons tous les défis », avertit Jeamille Bittar.

Avec le Soleil